



CONSEIL COMMUNAL

Séance du : 23 mai 2022
Présidence : Nicolas Menétrey
Effectif : 40
Présents : 32

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du PV du 13 décembre 2021
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Comptes rendus des délégués aux associations
6. Election du bureau
7. Préavis municipal 08/2022 relatif à une demande de crédit pour modification du plan d'affectation communal hors zone à bâtir (PACom HZB) (rapporteur commission gestion-finances Monsieur Thomas Tschudin, rapporteur commission urbanisme Monsieur Luc Bovard)
8. Divers

À 20h00, Monsieur Nicolas Menétrey souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre la séance du conseil.

1. Appel

32 membres répondent présents à l'appel. Mesdames Mical Waeber et Diane Weiss ainsi que Messieurs Cédric Barde, Gerardo Campana, Raphaël Gerbex, Alexandre Mermoud et Dominique Sberna sont excusés. Madame Claudia Martin est absente.

2. Approbation du PV du 13 décembre 2021

Monsieur Thomas Tschudin précise qu'à la fin de ses interventions en tant que rapporteur, ce n'est pas lui mais bien la commission gestion et finances qui recommande au conseil d'accepter les préavis tels que présentés.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur Nicolas Menétrey met le PV en votation pour son acceptation. Celui-ci est accepté à 30 voix pour et 1 abstention.

Il remercie Madame Laureen Pittet, secrétaire, pour son travail.

3. Communications du bureau

Au début de l'année, le conseil communal a été sondé pour l'acquisition du livre «10 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU », réalisé par l'Association Croclicot. Monsieur Nicolas demande aux membres intéressés de se manifester.

Il rappelle aux commissions de transmettre leurs heures de travail.

Monsieur Nicolas Menétrey revient sur la mise en ligne de la plateforme numérique pour la transmission des documents relatifs aux conseils communaux. Les retours sont positifs, les membres du conseil n'ont pas rencontré de problèmes particuliers.

4. Communications de la Municipalité

Monsieur Daniel Leuba présente la réorganisation administrative des ETP après l'acceptation par le conseil en décembre 2021 de l'augmentation de 0,5 ETP pour le greffe et le personnel extérieur.

Il revient sur le premier semestre de cette année qui a été chargé, en particulier pour le greffe et la bourse qu'il remercie vivement. Entre l'augmentation de la conséquence des dossiers, la juridicisation, le PACOM, et les aléas liés à la santé des collaborateurs et collaboratrices, le 0,5 ETP a pu répondre aux besoins et les charges de travail ont été réparties entre les secteurs afin de pouvoir assurer les tâches à exécuter.

Monsieur Daniel Leuba remercie Madame Laurence Berney pour son travail d'archiviste au sein de la commune et l'invite à présenter les archives communales, dont quelques trésors sont exposés à la vue des conseillères et conseillers. Madame Laurence Berney œuvre depuis plusieurs années au tri, à la conservation et à l'archivage des documents dans plusieurs communes ainsi qu'au canton. En lien avec la fusion en 2011, elle travaille depuis 10 ans à remettre en ordre les archives des 4 villages. Parmi les documents présentés au conseil, les archives les plus vieilles datent de 1233 pour Dommartin, 1531 pour Naz, 1479 pour Poliez-le-Grand, et 1503 pour Sugnens. Madame Laurence Berney explique le travail minutieux de conservation, demandant une attention portée entre autres sur la luminosité, l'humidité, la température et l'acidité de l'environnement. L'archivage pour les documents de la commune de Montilliez pourra prochainement commencer, un délai légal de 10 ans étant prescrit avant l'archivage des documents. Parallèlement à l'archivage papier, l'archivage numérique se répand et demande une charge de travail au moins autant conséquente que l'archivage papier. Suite à une question de Madame Pierrette Meige, Madame Laurence Berney explique que les archives cantonales vaudoises ont d'ores et déjà collecté les documents qui les intéressaient.

Monsieur François Guizzetti rappelle le processus de création de l'ASET depuis le 9 juin 2021. Il explique qu'actuellement, plusieurs groupes de travail se penchent sur les futurs projets à mettre en place, avec une mise en fonction de la STEP à fin 2026. En réponse à la question de Monsieur Jean-Philippe Dupraz, il précise que l'enveloppe globale s'élève entre 38 et 40 millions CHF.

Monsieur François Guizzetti donne des informations concernant les forêts qui ont été épargnées par les bostriches jusqu'à maintenant. Il explique que le battoir de Bottens a été démoli pour être remplacé par un nouveau bâtiment. Il a été convenu via une motion communale que les quelques 700m³ de bois employés pour cette nouvelle construction soient de production locale. Ainsi, entre Dommartin, Sugnens et Bottens, plusieurs privés ainsi que les communes ont été mobilisés pour fournir le bois.

Concernant les sources d'eau, Monsieur François Guizzetti donne les chiffres de production des sources de l'AIAE et de l'AIEHJ. La phase d'essai de traitement du chlorothalonil est en cours, le choix s'étant porté sur la méthode du charbon actif. Une remorque conçue pour ce traitement va être installée aux sources à Opens et permettra d'évaluer la quantité de charbon nécessaire ainsi que le coût du traitement des eaux. Monsieur François Guizzetti explique également que les discussions avec les services de Lausanne autour de la reprise de la conduite des sources de Thierrens devraient aboutir en fin 2022.

Monsieur Lionel Panchaud fait un point de situation sur le PACom. Les séances de conciliation avec les propriétaires ayant fait opposition ont eu lieu. La Municipalité a validé les modifications effectuées le 16 mai dernier. Un examen complémentaire est en cours, suivi par une mise à l'enquête qui devrait avoir lieu en juin / juillet. Le préavis du PACom devrait être adressé au conseil communal le 3 octobre prochain. Monsieur Raphaël Mivelaz demande les conséquences des potentiels refus de levée d'opposition par les propriétaires concernés. Monsieur Lionel Panchaud explique que chaque opposition maintenue fera l'objet d'un préavis sur la levée de l'opposition par le conseil communal. Il estime qu'avec les arrangements qui ont eu lieu, il devrait rester une dizaine d'opposants en octobre.

Monsieur Lionel Panchaud fait part d'une réflexion sur l'uniformisation des serrures pour les bâtiments de la commune, qui représentent entre 300 et 500 cylindres. Le projet à moyen et long terme serait de mettre en place une gestion électronique des cylindres, avec un système informatique géré par le greffe donnant les accès spécifiques aux bâtiments souhaités pour chaque clef. Un système de piles se trouverait sur les clefs plutôt que sur les serrures, diminuant les contraintes et problèmes liés aux changements de piles.

Madame Sandrine Picard relève l'importance de l'attention portée aux horaires d'utilisation des bâtiments par les associations lors de la programmation. Madame Pierrette Meige questionne la possibilité d'ouvrir les serrures en cas de panne pour éviter un enfermement. Monsieur Lionel Panchaud explique que l'ouverture de la serrure à l'aide du pass se ferait uniquement pour

l'entrée. Après une question de Monsieur Thomas Tschudin sur le système installé pour les pompiers, Monsieur Lionel Panchaud précise que les tubes à feux sont obligatoires et permettent aux pompiers d'accéder au bâtiment.

Monsieur Xavier Gaudard présente un avant-projet pour le chemin des places à Poliez-le-Grand dans le but de sécuriser les piétons et faire ralentir les véhicules. Le projet retenu a obtenu l'autorisation du canton et ne nécessite pas de mise à l'enquête. Il consiste en un marquage jaune le long du chemin, avec la mise en place de poteaux Pole Cone. Le budget sera pris sur celui dévolu aux routes.

Une discussion s'ensuit avec Messieurs Olivier Despont et Thomas Tschudin au sujet du parcage sauvage de véhicules. Monsieur Xavier Gaudard explique que les propriétaires des véhicules concernés ont été avertis. Une personne employée au sein de la commune dispose dorénavant des dispositions nécessaires pour verbaliser les véhicules parkés sauvagement. Les situations récurrentes pourront être relayées à la Municipalité.

Monsieur Daniel Leuba termine par remercier ses collègues de la Municipalité pour leur travail effectué ce semestre riche en intensité, en particulier Monsieur Lionel Panchaud qui a repris le dossier du PACom.

Monsieur Nicolas Menétrey remercie chacune et chacun pour son intervention.

5. Comptes rendus des délégués aux associations

Groupement forestier Menthue : Monsieur Fabrice Calame a assisté à une assemblée le 6 avril où les comptes ont été acceptés. Il relaie les questionnements autour du départ à la retraite prévu dans 4 ans de l'actuel garde-forestier et de sa succession.

AECM : Monsieur Jean-Philippe Dupraz a assisté à une séance le 17 mars passé. Dans les charges de fonctionnement, un dépassement budgétaire de plus de 4'000.- CHF a été constaté. Pour atténuer son impact, un prélèvement au fonds de réserve a été fait. Les autres postes de charge sont restés relativement stables et proches du budget établi. Une hausse de la rémunération des autorités a été effectuée.

ASET : Monsieur Nicolas Mermoud a participé à l'assemblée du 6 avril durant laquelle un changement de présidence a eu lieu suite à une démission, mettant le vice-président en poste et en élisant son homologue. Les comptes ont été acceptés.

STEP d'Echallens : Monsieur Nicolas Mermoud a suivi la séance du 13 mai passé. Dans l'attente que l'ASET soit opérationnelle, les investissements sont calculés au minimum, et les renouvellements effectués sont réfléchis dans une logique de pérennisation au sein de la nouvelle STEP.

ASIRE : Monsieur Christian Manser a participé à la séance du 12 avril durant laquelle le crédit d'étude pour l'agrandissement de l'établissement scolaire de Poliez-Pittet a été accepté. Il précise que temporairement, pour les 2 prochaines années, des cars postaux remplaceront les bus bleus.

EFAJE : Monsieur Daniel Leuba explique que lors de la dernière séance, les comptes ont été refusés en raison d'un manquement de 600'000.- CHF constaté sans argument acceptable. Une séance extraordinaire est prévue le 30 juin prochain à la grande salle de Poliez-le-Grand en vue de voter à nouveau sur les comptes avec de nouveaux éléments remédiant à ce manque.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur Nicolas Menétrey remercie les délégués pour leurs informations.

6. Election du bureau

Monsieur Nicolas Menétrey introduit les élections pour les différents postes du bureau.

En l'absence d'autre candidat, Messieurs Raphaël Gerbex et Alain Dutoit, suppléants sortants, renouvellent leur intérêt et sont élus pour les postes de scrutateurs par applaudissement.

Les scrutateurs sortants, Messieurs Jean-Claude Geinoz et Alain Menétrey, se présentent et sont élus suppléants par applaudissement en l'absence d'autre personne intéressée.

Pour la vice-présidence, Monsieur Cédric Longchamp renouvelle son intérêt. En l'absence d'autre candidat, il est élu par applaudissement.

Monsieur Nicolas Menétrey se représente pour le poste de président pour sa deuxième année consécutive de la législature, dernière selon le règlement du conseil. En l'absence d'autre personne intéressée, il est élu par applaudissement.

Monsieur Nicolas Menétrey remercie toutes les personnes investies dans le bureau, également les membres du conseil pour leur confiance.

7. Préavis municipal 08/2022 relatif à une demande de crédit pour modification du plan d'affectation communal hors zone à bâtir (PACom HZB) (rapporteur commission gestion-finances Monsieur Thomas Tschudin, rapporteur commission urbanisme Monsieur Luc Bovard)

Monsieur Lionel Panchaud explique qu'avec le nouveau Plan d'affectation communal, il est nécessaire de redéfinir le territoire hors zone à bâtir. Le PACom HZB y intègre ces nouvelles parcelles, et tient également compte du plan des eaux ainsi que des zones artisanales. Monsieur Lionel Panchaud lit les conclusions du préavis.

Monsieur Thomas Tschudin, rapporteur de la commission gestion et finances, donne lecture du rapport. La commission recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Luc Bovard, rapporteur, lit le rapport de la commission urbanisme. Celle-ci recommande également au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Nicolas Menétrey les remercie de leur intervention et ouvre la discussion.

En l'absence de remarque, Monsieur Nicolas Menétrey soumet le préavis à votation. **Le préavis est accepté à l'unanimité.**

8. Divers

Monsieur Nicolas Menétrey passe la parole à l'assemblée.

Messieurs Patrick Jaton et Thomas Tschudin relaient des problèmes de trop plein d'eau qui conduisent à des écoulements sur le chemin de Pré Morex ainsi que sur la parcelle en Cerniaz. Monsieur François Guizzetti en prend note.

Monsieur Jean-Claude Geinoz remarque qu'un véhicule utilitaire immatriculé en France vient régulièrement décharger des déchets de chantiers à la déchetterie. Monsieur Xavier Gaudard en prend note et ira se renseigner.

Monsieur Christian Manser amène le sujet de la dangerosité de la route de Bottens ainsi que son croisement avec la route de Moudon, également l'étroitesse du trottoir sur la route d'Echallens. Ces éléments sont problématiques en particulier dans le cadre de l'accompagnement des enfants scolarisés. Il constate l'arrivée des véhicules avec une vitesse impressionnante, ainsi que des réactions agressives des automobilistes. Il questionne au sujet des solutions qui pourraient être appropriées : giratoire, feux de ralentissement, patrouilleur, ou zone 30.

Monsieur Daniel Leuba rappelle qu'une appréciation de la vitesse avait été effectuée, et qu'il en ressortait que les véhicules roulaient généralement à une vitesse appropriée mais non moins impressionnante. Il met également en évidence l'importance de la responsabilité personnelle sur la question de la sécurité. Néanmoins sensible à ces questions, la Municipalité prend note de la problématique et regardera pour une étude de la situation.

Suite à une question de Monsieur Eric Gysin au sujet de la situation transitoire liée à la fermeture du collègue de Poliez-le-Grand d'ici quelques années, Monsieur Daniel Leuba relève que les enfants scolarisés devront tout de même se déplacer pour aller prendre le bus.

Une discussion s'ensuit avec Messieurs Yann Morend et Luc Bovard au sujet de la mise en place de zone 30 et zone 20. La mise en place d'une zone 30 répond principalement à des besoins sur la réduction du bruit, mais ne répond pas aux problèmes de dangerosité due à la vitesse. La zone 20 a pour objectif de rendre la chaussée aux piétons. Une motion avait été faite pour la mise en place d'une zone 20 il y a une dizaine d'années et avait été refusée par le conseil. L'intérêt de revoir si ce type de zones serait intéressante au sein des 4 villages et soulevé.

Monsieur Jean-Philippe Dupraz questionne l'entretien régulier de la zone à Dommartin avec ligne jaune et le retrait de certains poteaux. Monsieur Daniel Leuba répond qu'il est nécessaire d'y maintenir un entretien régulier.

Procès-verbal du Conseil communal de Montilliez du 23 mai 2022

Monsieur Nicolas Mermoud demande des nouvelles au sujet de la renaturation du Botterel. Monsieur François Guizzetti informe que le plan est en cours de modification et qu'il va être présenté aux personnes ayant effectué des remarques.

Monsieur Fabrice Calame relève que son interpellation lors du dernier conseil au sujet du tracé de la priorité de droite à Dommartin dans le but de diminuer la vitesse d'arrivée des véhicules n'a pas donné de suites. Il propose de mettre en évidence, dans le PV ou d'une autre manière, les projets ou questions en cours afin de garder une trace plus visible sur ces sujets.

Monsieur Daniel Leuba rappelle l'intérêt et la pertinence d'utiliser les outils démocratiques (interpellation, postulat ou motion), non seulement dans le but de différencier les demandes importantes, mais également d'avoir un regard plus suivi sur ces sujets.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur Nicolas Menétrey clôt la séance à 21h31 et remercie chacune et chacun de sa participation. Il rappelle que le prochain conseil se tiendra le 20 juin 2022. Il invite les membres du conseil à passer vers Madame Laurence Berney pour profiter de l'exposition des archives et pour les questions à ce sujet.

Le Président



Nicolas Menétrey



La Secrétaire



Laureen Pittet